



Grève des EHPAD

ARTICLE DE PRESSE

Ehpad : état des lieux de l'accueil des personnes âgées sur le territoire

L'offre de places dans ces établissements est inégalement répartie en France, le taux d'équipement étant souvent plus élevé dans les zones rurales.

Appelés à la grève par sept organisations syndicales, les personnels des maisons de retraite médicalisées entendaient, mardi 30 janvier, dénoncer l'insuffisance de leurs moyens et la réforme de la tarification. Depuis le 1er janvier 2017, les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) sont soumis à de nouvelles règles visant à faire converger d'ici à 2023 les dotations entre public et privé, en vertu d'une réforme du précédent gouvernement. Une réforme globale du financement du secteur, réclamée par les syndicats, a été annoncée par plusieurs gouvernements successifs, mais n'a jamais été réalisée. Etat des lieux de l'accueil des personnes âgées à l'heure actuelle en France.

Alzheimer, un résident sur cinq

Environ 728 000 personnes vivent en Ehpad, avec une moyenne d'âge de 85 ans. Cinq résidents sur six bénéficient de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), non soumise à condition de revenus, et plus d'un sur six de l'aide sociale à l'hébergement (ASH). Plus d'un sur cinq est touché par la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée.

Le privé gère 25 % des Ehpad

Au niveau national, on compte en moyenne un Ehpad pour 791 personnes de plus de 75 ans. Sur l'ensemble des 6 884 Ehpad recensés en 2016, 2 942 sont gérés par le public, 1 749 par du privé commercial, et 2 193 par du privé non lucratif (congrégations religieuses, mutuelles ou associations laïques), selon l'enquête, publiée en novembre 2017 par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

Le coût médian d'hébergement, tous statuts d'établissements confondus, laissé à la charge d'un résident et de sa famille, est de 1 740 euros par mois, selon la CNSA. Un coût qui varie très nettement selon le type de structure et selon la localisation.

Une inégalité qui reflète celle de l'immobilier

Globalement, l'offre de places en Ehpad est inégalement répartie sur le territoire, le taux d'équipement étant souvent plus élevé dans les départements ruraux. Pour une moyenne nationale de 98 places pour 1 000 personnes de 75 ans et plus, le taux d'équipement est de 171 sur 1 000 en Lozère, 162 en Ardèche, contre seulement 39 à Paris et à La Réunion.

Les Ehpad privés non lucratifs sont davantage implantés dans l'Est, le Nord, et en Pays de la Loire, tandis que les Ehpad commerciaux sont plus présents en Ile-de-France, en Nouvelle-Aquitaine, ainsi que le long de la côte en Provence Alpes-Côte d'Azur.

Si le tarif médian (la moitié des résidents paient moins que ce montant, l'autre moitié plus) est de 1 740 euros par mois pour un hébergement permanent en chambre seule, il s'établit à 3 154 euros à Paris et dans les Hauts-de-Seine, et dans la Meuse il en coûte 1 616 euros par mois.

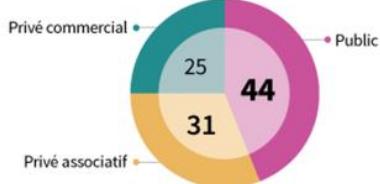
Le Monde, 30/01/2018

http://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2018/01/30/ehpad-etat-des-lieux-de-l-accueil-des-personnes-agees-sur-le-territoire_5249304_4355770.html#ffrRyLwrBsYQpiil.99

De fortes disparités entre établissements

728 000 résidents en EHPAD* fin 2016
85 ans âge moyen à l'entrée en EHPAD* en 2011

Des établissements majoritairement publics et associatifs
ÉTABLISSEMENTS SELON LEUR STATUT EN 2016, EN %



57 % des résidents sont dans une situation de forte dépendance
RÉPARTITION DES RÉSIDENTS SELON LEUR DÉGRE DE DÉPENDANCE EN 2015, EN %



Niveau de dépendance
6 Faible
5
4
3
2
1 Fort

SOURCE : PORTAIL CNSA

INFOGRAPHIE LE MONDE



REVUE DE PRESSE

COMPRÉHENSION DES ÉCRITS

❖ Lire le texte et répondre aux questions :

1. Quel est le constat qu'on peut faire de l'accueil des personnes âgées en France ?

VOCABULAIRE

❖ Donner une définition ou un synonyme des mots suivants :

1. La tarification :

2. Converger :

3. En vertu de :

4. Recenser :

ARTICLE DE PRESSE

Personnels et directeurs d'Ehpad unis pour une mobilisation inédite

Les salariés des maisons de retraite font grève mardi dans toute la France pour dénoncer la dégradation de leurs conditions de travail.

C'est une première. Mardi 30 janvier, les personnels des maisons de retraite sont appelés à la grève par sept syndicats (CGT, CFDT, FO, UNSA, CFTC, CFE-CGC et SUD) avec le soutien de l'Association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA).

Des **débrayages** dans les établissements et des rassemblements sont prévus dans toute la France, dont un devant le ministère de la santé, à Paris. Il n'est pas prévu que les représentants syndicaux y soient reçus.

« Il est inadmissible de ne pas prendre en compte la souffrance au quotidien que **subissent** les professionnels, et par là même les personnes âgées et les familles », commentent les organisations syndicales dans un communiqué publié dimanche.

Voici plusieurs mois qu'elles sonnent l'alarme sur la détérioration des conditions de travail dans les Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad), et sur la dégradation de l'accompagnement des résidents. Ces derniers arrivent en établissement de plus en plus âgés, atteints de handicaps physiques et de troubles psychiques de plus en plus importants. Le personnel n'est pas assez nombreux ni assez préparé.

« On arrive au bout »

« Nous devons effectuer douze à quinze toilettes par matinée, a témoigné Sandrine Ossart, aide-soignante dans un



REVUE DE PRESSE

Ehpad de Nantes et militante CGT, le premier syndicat du secteur, jeudi, lors d'une conférence de presse. Pour le lever, l'habillage et la mise au fauteuil, nous avons dix minutes. A l'école, il nous en fallait quarante. On sert les aliments mixés parce que ça va plus vite. Les résidents ne sortent plus. Ils font leurs besoins dans leurs protections parce qu'on n'a pas le temps de les accompagner aux toilettes. »

« Cela fait des années que cette mobilisation sociale couve. Le système ne tient plus que sur les bonnes volontés des salariés, on arrive au bout, commente Claude Jarry, de la Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et services pour personnes âgées. Je me réjouis que les salariés lancent ces revendications et j'espère que les familles vont aussi faire les mêmes demandes. »

La première réclamation du mouvement est l'augmentation du taux d'encadrement en Ehpad. Variable selon les établissements, il est aujourd'hui en moyenne de six soignants pour dix résidents. Les syndicats réclament le « un pour un » (ou dix soignants pour dix résidents). Aujourd'hui, un tiers des établissements n'ont pas de médecin coordinateur. « C'est tout simplement illégal ! », relève Jean-Paul Zerbib, au nom de la CFE-CGC.

« Ehpad bashing »

La réforme du financement des établissements, votée sous le précédent quinquennat et mise en œuvre par le gouvernement, est en outre dans le viseur.

« Cela consiste à prendre aux moins pauvres, qui ont un ratio d'encadrement de sept pour dix, pour donner aux plus pauvres, qui sont à 5,5 », s'insurge Pascal Champvert, président de l'AD-PA. Les syndicats demandent également un renforcement de l'attractivité des métiers du secteur, qui peine à recruter.

La ministre de la santé, Agnès Buzyn, tente depuis plusieurs jours d'éteindre l'incendie. Elle s'est élevée, vendredi, lors d'une visite dans un établissement relativement bien doté de Chevreuse (Yvelines), contre un « « Ehpad bashing » qui pointe des dysfonctionnements ». « Je ne veux pas les nier, mais ce ne sont pas des généralités », a-t-elle affirmé, annonçant le lancement d'une enquête de satisfaction en Ehpad, comme il en existe à l'hôpital.

50 millions d'euros supplémentaires

Mme Buzyn s'est en outre engagée à ce que la réforme de la tarification n'aboutisse à « aucune réduction de postes ». Un médiateur sera nommé afin de suivre sa mise en œuvre. La ministre a rappelé que les moyens alloués aux Ehpad ont été augmentés de 100 millions d'euros dans le budget 2018 de la Sécurité sociale, dont 72 millions d'euros pour créer des postes de soignants, et 28 millions d'euros pour les établissements en difficulté. Une enveloppe supplémentaire de 50 millions d'euros a été annoncée pour ces derniers, jeudi. En vain, l'appel à la mobilisation a été maintenu.

Ces mesures sont qualifiées par les syndicats de « broutilles » et de « provocation » au regard des besoins. « Il ne s'agit pas d'un problème qui concerne seulement quelques établissements en difficulté, mais du sort que veut réservier la nation à ses aînés », affirme Jean-Claude Stutz, secrétaire national adjoint de l'UNSA Santé-sociaux.

Une réforme globale du financement du secteur, réclamée par les syndicats, a été annoncée par plusieurs gouvernements successifs, mais n'a jamais été réalisée.

Le Monde, 29/01/2018

http://www.lemonde.fr/societe/article/2018/01/29/personnels-et-directeurs-d-ehpad-unis-pour-une-mobilisation-inédite_5248690_3224.html#2rkufQilZVYqYG0.99

COMPRÉHENSION DES ÉCRITS

❖ Lire le texte et répondre aux questions :

- Quels sont les problèmes dénoncés par les salariés des maisons de retraite ?



REVUE DE PRESSE

2. Quelles sont leurs demandes au gouvernement ?

3. En quoi consiste la réforme proposée par le gouvernement ?

4. La proposition du gouvernement satisfait le personnel mobilisé.

Vrai

Faux

Justification : _____

PRODUCTION ÉCRITE

- ❖ Rédiger une lettre à la ministre de la santé pour présenter la situation actuelle de l'accueil des personnes âgées et demander une action immédiate du gouvernement. (200 mots)

VOCABULAIRE

- ❖ Donner une définition ou un synonyme des mots suivants :

1. Un débrayage : _____
2. Subir : _____
3. Couver : _____
4. En outre : _____
5. Dans le viseur : _____
6. Allouer : _____
7. Une broutille : _____